



Trop perçu de la caf pour l'aah erreur de leur part

Par **claire63_old**, le **12/09/2007** à **14:30**

Bonjour,

je suis en contact avec la CAF pour un soit-disant trop perçu concernant l'allocation adulte handicapée que j'ai reçu. Il me réclame une somme d'environ 2300 euros. Je suis allée les voir et stupeur ils ne comprennent pas mon dossier. Donc d'où tiennent-ils cette somme ? bref je suis actuellement en train de fournir les documents demandés. Ma déclaration est on ne ne peut honnête tout a été déclaré.

Je suis incapable de rembourser cette somme demandée. Ce qui voudrait dire que en plus on me retire les 160 euros que l'on. me donnait.

D'une manière ou d'une autre, la somme demandée ne peut être exacte puisqu'ils reconnaissent que mon dossier doit repasser à l'étude pour calcul.

Bref, que puis-je faire pour ne pas avoir à payer cette somme que je n'ai pas et qui plus est m'a été allouée sans erreur de ma part ?

je tiens à préciser que je suis en retraite (cause invalidité) et que ma pension s'élève à 550 euros par mois. J'ai actuellement encore à ma charge mon fils de 13 ans et donc de ce fait pas imposable.

Merci de me répondre. cordialement
Claire

Par **maitreiledefrance_old**, le **15/09/2007** à **16:34**

bonjour

avez vous effectivement perçu cette somme

il suffit de prouver avec vos relevés bancaires les sommes versées, preuve incontestable